

Vannes, le 26 avril 2018

Direction du Cabinet et de la Sécurité
Service de la Communication Interministérielle
Affaire suivie par : Arnaud Hellégouarch
Tél : 06 71 07 42 57
Mel : pref-communication@morbihan.gouv.fr

COMMUNIQUE de PRESSE

Démarche emploi compétences du pays de Lorient Bilan d'étape Lorient - 20 avril 2018

Anticiper et accompagner les évolutions des emplois et des compétences

La démarche emploi compétences a été initiée par l'Etat sur le pays de Lorient en octobre 2015. Après un pilotage initial par le Service Public de l'Emploi de Proximité, elle s'inscrit aujourd'hui dans le cadre de la CTEF - Commission Territoriale Emploi Formation - sur le pays de Lorient, co-présidée par l'Etat (Pierre Clavreuil, Sous-préfet de Lorient) et le Conseil Régional (Gaël Le Saout, Conseillère Régionale). L'agence AudéLor est chargée de l'animation du dispositif.

Son objectif est « *d'anticiper et d'accompagner de manière partenariale et concrète les évolutions des emplois et des compétences, en cohérence avec le tissu économique local* ».

La démarche est participative et rassemble tous les acteurs volontaires. En plus de la DIRECCTE, du Conseil Régional de Bretagne et d'AudéLor, 14 structures ont participé au diagnostic ou à l'élaboration du plan d'action :

- Des représentants des entreprises : réseau ERELE, Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, Chambre d'Agriculture, Bretagne Pôle Naval, GEIQ BTP ;
- Des représentants des salariés : UD CFDT, UL CGT, FO ;
- Des acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation : Pôle Emploi, Mission Locale Réseaux pour l'Emploi, EREF (Espace Rural Emploi Formation) Gâvres, Locmiquelic Port Louis Riantec ;
- Des OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés) : OPCALIA, Agefos PME ;
- Le Conseil de Développement du pays de Lorient (CDPL).

Un plan d'action en 5 axes

Après un diagnostic partagé, reposant notamment sur une enquête menée auprès d'une cinquantaine d'entreprises locales, la démarche s'est concrétisée par la définition et la mise en œuvre d'un plan d'action.

Celui-ci se décline en 5 axes :

- **Axe n°1 : Accompagner le développement des ressources humaines** auprès des TPE-PME (pilotage : CCI Morbihan, Chambre de Métiers et de l'Artisanat et Chambre d'agriculture)
- **Axe n°2 : Démarches emploi compétence ciblées sur les métiers avec difficultés de recrutement** (pilotage : Pôle emploi- Conseil régional)
- **Axe n°3 : Développement d'emplois à temps plein dans les services à la personne** (pilotage : GEIQ)
- **Axe n°4 : Communiquer sur les métiers et l'économie locale** (pilotage : Mission locale Réseaux pour l'Emploi)
- **Axe n°5 : Appui à la mobilité géographique** (pilotage : Mission locale Réseaux pour l'Emploi)

3 exemples d'actions mises en place

Création d'une plateforme appui Ressources humaines pour les entreprises (pilotage CCIM)

Pour faciliter l'accès des entreprises aux ressources et accompagnements proposés localement par les chambres consulaires, Pôle emploi, la Mission Locale et d'autres acteurs de l'emploi et de la formation, un portail numérique va être créé. En plus d'une information ciblée, les chefs d'entreprise y trouveront outils, témoignages, annuaires et agendas partagés.

En effet, une récente enquête conduite auprès d'une quarantaine d'entreprises lorientaises a mis en exergue leur besoin d'appui dans la gestion des ressources humaines, et particulièrement dans leurs recrutements.

Compte-tenu de leur taille et de leur typologie, beaucoup d'établissements ne disposent pas de service ressources humaines en interne. Cette plateforme leur apportera conseils et accompagnement en la matière.

Bilan et propositions en matière de formations aux métiers en tension pour les demandeurs d'emploi (pilotage Pôle emploi et Conseil Régional)

En lien avec le Conseil Régional et Pôle emploi, AudéLor a réalisé, entre la fin d'année 2017 et le début de 2018, une étude sur les formations mises en place localement pour répondre aux difficultés de recrutement dans la quinzaine de métiers en tension identifiés. Cette étude met en évidence que la quasi-totalité des besoins ont été couverts par des formations et que les taux d'insertion sont bons, voire très bons. L'étude présente aussi des propositions pour amplifier et améliorer la réponse formation aux difficultés de recrutement exacerbées par la reprise économique.

Création d'une plateforme mobilité (pilotage Mission locale Réseaux pour l'Emploi)

La mobilité constitue un enjeu dans la quête de rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi. La Mission Locale réseaux pour l'Emploi a réalisé un état des lieux des services disponibles localement et des difficultés rencontrées par les publics. Ont été mis en évidence la nécessité de développer une fonction conseil en mobilité et celle de proposer de nouveaux services (scooters, véhicules assistance électrique, covoiturage...). Une plateforme dédiée est en cours d'élaboration.



morbihan.gouv.fr



[@prefet56](https://twitter.com/prefet56)



Préfet du Morbihan